Dr. Grogg Chemie AG
Gümligentalstrasse 83
CH-3066 Stettlen-Deisswil

Telefon 031 932 11 66
info@grogg-chemie.ch
www.grogg-chemie.ch

PAGE DE GARDE DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de création de la page de garde: 24.11.2026
Version de la page de garde: 1.0
Valable pour la fiche de données de sécurité figurant en annexe: 22.12.2023, Version 3.0
Nombre de pages, page de garde comprise: 87

Numéro d'article: G115

Nom commercial: Dichlorométhane pur

Fournisseur:
Dr. Grogg Chemie AG
Gümligentalstrasse 83
CH-3066 Stettlen-Deisswil
info@grogg-chemie.ch
Tel. +41 31 932 11 66

Numéro d'urgence:
Numéro d'urgence 24h/24: 145
Aide en cas d'intoxication. Tox Info Suisse fournit gratuitement, 24 heures sur 24, des conseils médicaux en cas d'intoxication avérée ou suspectée.

Tox Info Suisse
Freiestrasse 16
8032 Zürich
Tel. +41 (0) 44 251 51 51
www.toxinfo.ch

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

DICHLORMETHANE PUR/CHLORURE DE METHYLENE

Version 3.0 Date d'impression 24.11.2026

Date de révision 22.12.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial	:	DICHLORMETHANE PUR/CHLORURE DE METHYLENE
Nom de la substance	:	dichlorométhane
No.-Index	:	602-004-00-3
No.-CAS	:	75-09-2
No.-CE	:	200-838-9
No. enr. REACH EU	:	01-2119480404-41-xxxx

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange	:	Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une vision globale des usages identifiés.
Utilisation de la substance/du mélange	:	Industrie chimique en général, Solvant
Utilisations déconseillées	:	Actuellement, aucune utilisation contre-indiquée n'a été identifiée
Remarques	:	Avant de se référer aux scénarios d'exposition annexés à cette Fiche de Données de Sécurité, veuillez vérifier le grade du produit acheté : les scénarios d'exposition présentés ne sont pas associés à tous les grades produit.
Remarques	:	

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	:	Brenntag Schweizerhall AG Elsässerstrasse 231 CH 4002 Basel
Téléphone	:	+41 (0)58 344 80 00
Téléfax	:	+41 (0)58 344 82 08
Adresse e-mail	:	doku@brenntag.ch
Personne responsable/émettrice	:	Abteilung Produktsicherheit

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	:	Centre Suisse d'Information Toxicologique CH-8032 ZÜRICH Tel.: +41 (0) 44 251 51 51 Numéro de cas d'urgence national: 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008			
Classe de danger	**Catégorie de danger**	**Organes cibles**	**Mentions de danger**
Irritation cutanée	Catégorie 2	---	H315
Irritation oculaire	Catégorie 2	---	H319
Cancérogénicité	Catégorie 2	---	H351
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Catégorie 3	Système nerveux central	H336

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Effets néfastes les plus importants

Santé humaine : Se référer à la section 11 pour les informations toxicologiques.

Dangers physico-chimiques : Se référer à la section 9/10 pour les informations physicochimiques.

Effets potentiels sur l'environnement : Se référer à la section 12 pour les informations relatives à l'environnement.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Symboles de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger :

H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.

Conseils de prudence

Prévention :

P201	Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P261	Éviter de respirer les poussières/ fumées/

			gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
		P280	Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
Intervention	:	P304 + P340 + P312	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
		P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
		P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

• dichlorométhane

2.3. Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation endocrinienne pour l'environnement.

Informations toxicologiques: Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation endocrinienne pour la santé humaine.

Mélangées à l'air et exposées à une source d'inflammation, les vapeurs peuvent brûler à l'air libre ou exploser si elles sont confinées.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Composants dangereux	Concentration [%]	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	
		Classe de danger / Catégorie de danger	Mentions de danger
dichlorométhane			
No.-Index : 602-004-00-3	>= 90 - <= 100	Skin Irrit.2	H315
No.-CAS : 75-09-2		Eye Irrit.2	H319

No.-CE : 200-838-9		Carc.2	H351
No. enr. : 01-2119480404-41-xxxx		STOT SE3	H336
REACH EU			

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	: Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
En cas d'inhalation	: Amener la victime à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Consulter un médecin en cas d'indisposition.
En cas de contact avec la peau	: Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Consulter un médecin en cas d'indisposition.
En cas de contact avec les yeux	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 5 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologiste. Si possible, consulter les urgences ophtalmiques.
En cas d'ingestion	: Se rincer la bouche à l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si une personne vomit et est couchée sur le dos, la tourner sur le côté. Appeler immédiatement un médecin.
Protection des secouristes	: Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utiliser les vêtements de protection recommandés.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	: Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements. Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.
Effets	: Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement	: Traiter de façon symptomatique.Les symptômes peuvent être retardés. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	:	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche. Jet d'eau, mousse, poudre sèche ou CO2.
Moyens d'extinction inappropriés	:	Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	:	Une combustion incomplète peut provoquer la formation de produits de pyrolyse toxiques.
Produits de combustion dangereux	:	Monoxyde de carbone, Chlorure d'hydrogène gazeux, Phosgène, Chlore

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers	:	En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.Porter un équipement de protection individuel.
Conseils supplémentaires	:	Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	:	Utiliser un équipement de protection individuelle. Tenir à distance les personnes non protégées. Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	:	Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales. En cas d'infiltration dans les sols prévenir les autorités.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	:	Recueillir à l'aide d'un produit absorbant les liquides (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
Information supplémentaire	:	Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la section 1 pour l'information de contact en cas d'urgences.
Voir la section 8 pour l'information sur l'équipement de protection personnelle.
Voir la section 13 pour l'information sur le traitement de déchets.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger	:	Conserver le récipient bien fermé. Assurer une ventilation adéquate. Éviter la formation d'aérosols. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est régulièrement manipulé.
Mesures d'hygiène	:	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs	:	Conserver dans le conteneur d'origine.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion	:	Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
Information supplémentaire sur les conditions de stockage	:	Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Conserver dans un endroit bien ventilé.
Précautions pour le stockage en commun	:	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Classe de stockage (Allemagne)	:	6.1D Substances non combustibles à toxicité aigüe, catégorie 3 / substances dangereuses toxiques ou produisant des effets chroniques
Matériaux d'emballage appropriés	:	Acier inoxydable
Matériaux d'emballage inappropriés	:	, Aluminium, Zinc. Matières plastiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)	:	Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une vision globale des usages identifiés.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composant:	dichlorométhane	No.-CAS 75-09-2

Dose dérivée sans effet (DNEL) / Dose dérivée avec effet minimum (DMEL)

DDSE (dose dérivée sans effet) Travailleurs, Effets systémiques à long terme, Inhalation	:	176 mg/m3
DDSE (dose dérivée sans effet) Travailleurs, Effets systémiques à long terme, Contact avec la peau	:	12 mg/kg p.c./jour
DDSE (dose dérivée sans effet) Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Inhalation	:	44 mg/m3
DDSE (dose dérivée sans effet) Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Contact avec la peau	:	5,82 mg/kg p.c./jour
DDSE (dose dérivée sans effet) Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Ingestion	:	0,06 mg/kg p.c./jour

Concentration prédite sans effet (PNEC)

Eau douce	:	0,31 mg/l
Eau de mer	:	0,031 mg/l
Libérations intermittentes	:	0,27 mg/l
STP	:	26 mg/l
Sédiment d'eau douce	:	2,57 mg/kg poids sec
Sédiment marin	:	0,262 mg/kg poids sec
Sol	:	0,33 mg/kg poids sec

Autres valeurs limites d'exposition professionnelle

Valeurs limites d'exposition indicatives selon les directives 91/322/EEC, 2000/39/EC, 2006/15/EC, 2009/161/EU, Limite d'exposition pondérée dans le temps (TWA):
100 ppm, 353 mg/m3
Indicatif

Valeurs limites d'exposition indicatives selon les directives 91/322/EEC, 2000/39/EC, 2006/15/EC, 2009/161/EU, Désignation de la peau:
Peut être absorbé à travers la peau.

Valeurs limites d'exposition indicatives selon les directives 91/322/EEC, 2000/39/EC, 2006/15/EC, 2009/161/EU, Seuil limite d'exposition à court terme (STEL):
200 ppm, 706 mg/m3
Indicatif

Suisse SUVA Valeurs limites d'exposition aux postes de travail, Désignation de la peau:
Peut être absorbé à travers la peau.

Suisse SUVA Valeurs limites d'exposition aux postes de travail, Limite d'exposition pondérée dans le temps (VME):
50 ppm, 177 mg/m3

Suisse SUVA Valeurs limites d'exposition aux postes de travail, Seuil limite d'exposition à court terme (STEL)
200 ppm, 706 mg/m3

Indices d'exposition biologique

Suisse. VBT-Valeurs (valeurs limites biologiques en milieu de travail par SUVA), Carboxyhémoglobine, Sang
5 %, Temps d'échantillonnage: la fin de l'exposition / fin de quart.
Impact sur l'environnement, pas de paramètres spécifiés
Suisse. VBT-Valeurs (valeurs limites biologiques en milieu de travail par SUVA), dichlorométhane, Sang
0,5 mg/l, Temps d'échantillonnage: la fin de l'exposition / fin de quart.
Effet de toxicité aiguë
UE. Valeurs limite biologique/Valeurs guide (BLVs/BGVs), Comité Scientifique sur les valeurs limites d'exposition professionnelles (SCOELs), chlorure de méthylène, Sang
1 mg/l
UE. Valeurs limite biologique/Valeurs guide (BLVs/BGVs), Comité Scientifique sur les valeurs limites d'exposition professionnelles (SCOELs), chlorure de méthylène, Urine
0,3 mg/l
UE. Valeurs limite biologique/Valeurs guide (BLVs/BGVs), Comité Scientifique sur les valeurs limites d'exposition professionnelles (SCOELs), Carboxyhémoglobine, Hémoglobine dans le sang
4 %

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Conseils : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
En cas de formation d'aérosol ou de brume, utiliser une protection

respiratoire appropriée.
Nécessaire, si la valeur limite d'exposition est dépassée (p.e. VLE).
Protection respiratoire conforme à EN 141.
Type de filtre recommandé : AX
En cas d'exposition intense ou durable utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains

Conseils	:	Porter des gants appropriés. Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact). Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des premières traces d'usure.
Matériel	:	Caoutchouc de fluor
Délai de rupture	:	8 h
Épaisseur du gant	:	0,4 mm
Matériel	:	(PE=polyéthylene; EVAL=éthylene-vinyl alcool-copolymer)
Délai de rupture	:	8 h
Épaisseur du gant	:	0,4 mm

Protection des yeux

Conseils	:	Lunettes de protection

Protection de la peau et du corps

Conseils	:	Porter un équipement de protection individuel.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux	:	Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales. En cas d'infiltration dans les sols prévenir les autorités.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	:	liquide
État physique	:	liquide
Couleur	:	incolore
Odeur	:	douce
Seuil olfactif	:	250 ppm
Température de solidification	:	-97 °C (1013 hPa)
Point/intervalle d'ébullition	:	40 °C (1013 hPa)

Inflammabilité (solide, gaz)	:	Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	22 %(V)
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	13 %(V)
Point d'éclair	:	Non mesurable
Température d'auto-inflammation	:	605 °C (1013 hPa)
Température de décomposition	:	> 120 °C
Température de décomposition auto-accélérée (TDAA)	:	Donnée non disponible
pH	:	Non applicable
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	0,42 mPa.s (25 °C)
Viscosité, cinématique	:	0,31 mm2/s (25 °C)
Temps d'écoulement	:	Donnée non disponible
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	:	20 g/l (20 °C)
Solubilité dans d'autres solvants	:	Solvant: Éthanol soluble
Taux de dissolution	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	log Pow: 1,25
Stabilité de la dispersion	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	476 hPa (20 °C)
		584 hPa (25 °C)
		709 hPa (30 °C)
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	1,33 g/cm3 (20 °C)
Masse volumique apparente	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	2,93 (25 °C)

Caractéristiques de la particule
Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Explosifs	:	Non explosif
Taux d'évaporation	:	1,8

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Conseils	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Conseils	:	Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses	:	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	:	Chaleur, flammes et étincelles.Exposition au soleil.
Décomposition thermique	:	> 120 °C

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter	:	Aluminium, Zinc. Oxydants. Acides forts et bases fortes, Magnésium, Métaux alcalins. Amines

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	:	Chlorure d'hydrogène gazeux, Monoxyde de carbone, Phosgène, Chlore

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Composant:	dichlorométhane	No.-CAS 75-09-2
Toxicité aiguë		
Oral(e)		
DL50	:	> 2000 mg/kg (Rat, mâle et femelle) (OCDE ligne directrice 401)
Inhalation		

CL50	:	86 mg/l (Souris; 4 h; vapeur)

Dermale

DL50	:	> 2000 mg/kg (Rat, mâle et femelle) (OCDE ligne directrice 402)

Irritation

Peau

Résultat	:	Irritant pour la peau. (Lapin) (OCDE ligne directrice 404)Le contact prolongé avec la peau peut dégraisser la peau et provoquer une dermatose. Peut provoquer une irritation des muqueuses.

Yeux

Résultat	:	Irritation sévère des yeux

Sensibilisation

Résultat	:	non sensibilisant(e) (Essai localisé sur les ganglions lymphatiques; Dermale; Souris) (OCDE ligne directrice 429)

Effets CMR

Propriétés CMR

Cancérogénicité	:	Susceptible de provoquer le cancer.
Mutagénicité	:	Les résultats des tests avec des expérimentations animales sur l'étude de la toxicité sur les gènes ont été négatives et positives. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Tératogénicité	:	En expérimentation animale, pour des concentrations élevées materno-toxiques, la substance s'est révélée toxique pour le développement.
Toxicité pour la reproduction	:	Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité.

Toxicité pour un organe cible spécifique

Exposition unique

Inhalation	:	Organes cibles: Système nerveux centralPeut provoquer somnolence ou vertiges.

Exposition répétée

Remarques	:	Donnée non disponible

Autres propriétés toxiques

Danger par aspiration

Donnée non disponible,

Information supplémentaire

Autres informations toxicologiques	:	L'inhalation de hautes concentrations de vapeur peut provoquer une dépression du Système Nerveux Central et une narcose. Risque de lésions graves des poumons (par inhalation). Des lésions hépatiques peuvent se produire. L'ingestion provoque des lésions du système nerveux central, du foie, des reins, du sang et de la moelle épinière. Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes.

11.2. Informations sur les autres dangers

Données pour le produit

Propriétés perturbant le système endocrinien

Evaluation	:	Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation endocrinienne pour la santé humaine.

Composant:	**dichlorométhane**	**No.-CAS 75-09-2**

Propriétés perturbant le système endocrinien

Evaluation	:	Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation endocrinienne pour la santé humaine.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Composant:	**dichlorométhane**	**No.-CAS 75-09-2**

Toxicité aiguë

Poisson

CL50	:	193 mg/l (Pimephales promelas; 96 h) (Essai en dynamique)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CL50	:	27 mg/l (Daphnia magna (Grande daphnie); 48 h) (Essai en statique; OCDE Ligne directrice 202)

algue		
CE50b	:	> 662 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes); 96 h) (Point final: Biomasse; OCDE Ligne directrice 201)

Bactérie		
CE50	:	2590 mg/l (boue activée; 40 min) (Essai en statique; OCDE Ligne directrice 209)

Toxicité chronique		
Poisson		
NOEC	:	83 mg/l (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête); 28 jr) (Essai en dynamique)

12.2. Persistance et dégradabilité

Composant:	dichlorométhane	No.-CAS 75-09-2
Persistance et dégradabilité		
Persistance		
Résultat	:	Donnée non disponible
Biodégradabilité		
Résultat	:	68 % (aérobique; Durée d'exposition: 28 jr)(OCDE ligne directrice 301D)Facilement biodégradable.Il criterio per la finestra di 10 giorni è soddisfatto.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant:	dichlorométhane	No.-CAS 75-09-2
Bioaccumulation		
Résultat	:	log Kow 1,25 (20 °C; pH 7)
	:	BCF: 2 - 40; (Poisson) Le produit a la basse bioaccumulation de potentiel.

12.4. Mobilité dans le sol

Composant:	dichlorométhane	No.-CAS 75-09-2

Mobilité

Eau	:	Le produit est soluble dans l' eau.
Sol	:	Extrêmement mobile dans les sols

Répartition entre les compartiments environnementaux

Adsorption/Sol,	:	Koc: 46,8, Evalué(e)

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Données pour le produit

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultat	:	Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Composant:	dichlorométhane	No.-CAS 75-09-2

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultat	:	Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT)., Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Données pour le produit

Potentiel de perturbation endocrinienne	:	Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation endocrinienne pour l'environnement.

Composant:	dichlorométhane	No.-CAS 75-09-2

Potentiel de perturbation endocrinienne	:	Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation endocrinienne pour l'environnement.

12.7. Autres effets néfastes

Données pour le produit

Information écologique supplémentaire

Résultat	:	Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

Résultat :

Composant:	dichlorométhane	No.-CAS 75-09-2
	Information écologique supplémentaire	

Résultat : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts.
Éviter la pénétration dans le sous-sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permise. Une élimination comme déchet spécial est nécessaire conformément à la réglementation locale. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Contacter les services d'élimination de déchets. Ce produit doit être éliminé ou valorisé conformément à la directive 2008/98/CE relative aux déchets, telle que modifiée en dernier lieu.

Emballages contaminés : Les emballages contaminés, entièrement vidés de leur contenu, peuvent être recyclés après un nettoyage approprié. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.

Numéro européen d'élimination des déchets : Un numéro de code déchet selon l'ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD) ne peut être défini pour ce produit. Cette attribution est dictée par l'utilisation prévue du produit par l'utilisateur final. Le code déchet est établi en consultation avec l'entreprise d'élimination, par exemple:

Brenntag Schweizerhall SA
Lohnmatte 1
4573 Lohn-Ammannsegg
Suisse
Téléphone : +41 58 344 84 00
infolohn@brenntag.ch

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

1593

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR : DICHLORORÉTHANE
RID : DICHLORORÉTHANE
IMDG : DICHLOROMETHANE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR-Classe (Étiquettes; Code de classification; Numéro d'identification du danger; Code de restriction en tunnels)	:	6.1 6.1; T1; 60; (E)
RID-Classe (Étiquettes; Code de classification; Numéro d'identification du danger)	:	6.1 6.1; T1; 60
IMDG-Classe (Étiquettes; No EMS)	:	6.1 6.1; F-A, S-A

14.4. Groupe d'emballage

ADR	:	III
RID	:	III
IMDG	:	III

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement selon l'ADR	:	non
Dangereux pour l'environnement selon RID	:	non
Polluant marin selon le code IMDG	:	non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Données pour le produit

CPID	:	296611-46
Seuils quantitatifs OPAM	:	(Désormais sans seuil quantitatif selon les critères de SGH (2015).)
Ordonnance sur la protection de l'air	:	OPair (CH): Chap. 72 - classe 1

Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques:

Annexe	:	Annexe 1.10: Substances cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction Annexe 1.11: Substances liquides dangereuses Annexe 2.1: Lessives Annexe 2.2: Produits de nettoyage

		Annexe 2.3: Solvants
Désignation spéciale	:	Réservé aux utilisateurs professionnels
Autres réglementations	:	Article 4 alinéa 4 Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5, RS 822.115) et Article 5 et 6 Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes (822.115.2) : Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation) que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation). Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans. Article 13 Ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52): Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent entrer en contact avec ce produit (cette substance / cette préparation) dans le cadre de leur travail que lorsque qu'il est établi sur la base d'une analyse de risques au sens de l'art. 63 OLT 1 (RS 822.111) qu'aucune menace concrète pour la santé de la mère et de l'enfant n'est présente ou que celle-ci peut être exclue grâce à des mesures de protection appropriées.

Composant:	**dichlorométhane**	**No.-CAS 75-09-2**

UE. Règlement UE n ° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux	:	; La substance / mélange ne relève pas de cette législation.
EU. REACH, Annexe XVII, Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux.	:	Point n°: , 3; Listé Point n°: , 59; Listé Numéro CE : , 200-838-9 Point n°: , 75; Listé

État actuel de notification dichlorométhane:

Source réglementaire	Notification	Numéro de notification
AICS	OUI	

DCS (JP)	OUI	(2)-36
DSL	OUI	
EINECS	OUI	200-838-9
ENCS (JP)	OUI	(2)-36
IECSC	OUI	
INSQ	OUI	
ISHL (JP)	OUI	(2)-36
JEX (JP)	OUI	(2)-36
JP MON3	OUI	(2)-36
KECI (KR)	OUI	KE-23893
NZIOC	OUI	HSR001540
ONT INV	OUI	
PICCS (PH)	OUI	
TCSI	OUI	
TH INV	OUI	55-1-05831
TH INV	OUI	2903.12
TSCA	OUI	
VN INVL	OUI	

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.

Texte intégral des notes visées à l'article 3.

Abréviations et acronymes

AU AIICL	Australie. Liste de la Loi sur les produits chimiques industriels (AIIC)
FBC	facteur de bioconcentration
DBO	demande biochimique en oxygène
CAS	Chemical Abstracts Service
CLP	classification, étiquetage et emballage
CMR	cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
DCO	demande chimique en oxygène
DNEL	dose dérivée sans effet
DSL	Canada. Loi sur la protection de l'environnement, Liste intérieure des substances
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales

	existantes
ELINCS	liste européenne des substances chimiques notifiées
ENCS (JP)	Japon. Liste des lois Kashin-Hou
SGH	système général harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques
IECSC	Chine. Inventaire des substances chimiques existantes
INSQ	Mexique. Inventaire national des substances chimiques
ISHL (JP)	Japon. Inventaire de la sécurité et de la santé au travail
KECI (KR)	Corée. Inventaire des produits chimiques existants
CL50	concentration létale médiane
LOAEC	concentration minimale avec effet nocif observé
LOAEL	dose minimale avec effet nocif observé
LOEL	dose minimale avec effet observé
NDSL	Canada. Loi sur la protection de l'environnement. Liste extérieure des substances
NLP	ne figure plus sur la liste des polymères
NOAEC	concentration sans effet nocif observé
NOAEL	dose sans effet nocif observé
NOEC	concentration sans effet observé
NOEL	dose sans effet observé
NZIOC	Nouvelle-Zélande. Inventaire des produits chimiques
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
LEP	limite d'exposition professionnelle
ONT INV	Canada. Liste d'inventaire de l'Ontario
PBT	persistant, bioaccumulable et toxique
PHARM (JP)	Japon. Liste des pharmacopées
PICCS (PH)	Philippines. Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques
PNEC	concentration prédite sans effet
N° REACH Autor.	REACH - Numéro d'autorisation
N° REACH ConsDemAutor.	REACH - Numéro de consultation sur des demandes d’autorisation
N° UK REACH Autor.	UK REACH - Numéro d'autorisation
N° UK REACH ConsDemAutor.	UK REACH - Numéro de consultation sur des demandes d’autorisation
UK REACH-Reg.No	UK REACH Registration Number
STOT	toxicité spécifique pour certains organes cibles
SPM	Microparticules de polymère synthétique
SVHC	substance extrêmement préoccupante
TCSI	Taïwan. Inventaire des produits chimiques existants
TH INV	Thaïlande. Inventaire des produits chimiques existants de la FDA
TSCA	USA. Loi sur le contrôle des substances toxiques

UVCB	substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques
VN INVL	Viêt Nam. Inventaire national des produits chimiques

Information supplémentaire

Les principales références bibliographiques et sources de données	:	Des informations de notre (nos) fournisseur(s) et données issues de la base des substances enregistrées de l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) ont été utilisées pour créer la présente fiche de données de sécurité.
Méthodes usitées pour la classification	:	La classification des dangers pour la santé humaine, physique ou chimique et les dangers environnementaux sont dérivés de la combinaison de méthodes de calcul et si possible de données de test.
Informations de formation	:	Les travailleurs doivent être formés régulièrement à la manipulation sûre des produits basé sur les informations fournies dans la Fiche de Données de Sécurité et les conditions locales de la zone de travail. Les réglementations nationales pour la formation des travailleurs à la manipulation de produits dangereux doivent être également respectées.
Autres informations	:	Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci. Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

|| Indique la section remise à jour.

N°.	Titre	N° REACH Autor./ N° REACH ConsDemAutor.	Groupe d'utilisateurs principaux (SU)	Secteur d'utilisation (SU)	Catégorie de produit (PC)	Catégorie de procédé (PROC)	Catégorie de rejet dans l'environnement (ERC)	Catégorie d'article (AC)	Spécification
1	Fabrication de la substance	NA	3	8, 9	NA	1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 9, 15	1	NA	ES8529
2	Formulation & (re)conditionnement des substances et mélanges	NA	3	10	NA	3, 4, 5, 8a, 8b, 9, 15	2	NA	ES1946
3	Formulation & (re)conditionnement des substances et mélanges	NA	22	NA	NA	8a, 8b, 9	8a, 8d	NA	ES1989
4	Utilisation dans les revêtements	NA	3	11, 18	NA	7, 10	4	NA	ES1957
5	Utilisation dans les revêtements	NA	22	NA	NA	10, 11	8a, 8d	NA	ES1968
6	Utilisation dans les agents de nettoyage	NA	3	5, 7, 12, 13, 17	35	2, 3, 4, 7, 10, 13	4, 7	NA	ES1960
7	Utilisation dans les agents de nettoyage	NA	22	NA	35	10, 11, 13	8a, 8d	NA	ES1971
8	Utilisation dans les produits agrochimiques	NA	22	NA	8, 27	11	8a, 8d	NA	ES1979
9	Utilisation comme fluide fonctionnel	NA	3	NA	16	1, 2, 3, 4	7	NA	ES1966
10	Utilisation dans des laboratoires	NA	22	24	21	10, 15	8a	NA	ES2013
11	Utilisation comme agent d'extraction et/ou comme agent de fabrication	NA	3	5, 9	NA	1, 2, 3, 4, 10, 15	4	NA	ES1953
12	Utilisation en tant qu'intermédiaire	NA	3	8, 9	19	1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 15	6a	NA	ES1944
13	Utilisation comme agents gonflants	NA	3	NA	NA	1, 2, 3, 4, 8b, 9, 12	4	NA	ES1964
14	Utilisation privée	NA	21	NA	1, 8, 9a, 9b, 27, 35, 39	NA	8a, 8d	NA	ES2015

1. Titre court du scénario d'exposition 1: Fabrication de la substance		
Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: SU3	
Secteurs d'utilisation finale	SU8: Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9: Fabrication de substances chimiques fines	
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire	
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC1: Fabrication de substances	

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC1		
Quantité utilisée	Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):	8570 kg
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	300 jours/ an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Facteur de Dilution (Rivière)	10
	Facteur de Dilution (Zones Côtières)	100
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol	Air	Aucun contrôle des émissions atmosphériques n'est exigé ; l'efficacité d'élimination exigée est de 0 %.
	Eau	Eviter les rejets de substance dans l'eau usée ou la récupérer des eaux usées
	Sol	Les contrôles du rejet dans le sol sont sans objet puisqu'il n'y a aucun rejet direct dans le sol.
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Aucun traitement des eaux usées municipales n'est supposé.	

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC15		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	8 heures / jour
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation à l'intérieur	
	On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .	

Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Expositions générales (systèmes fermés) Procédé en continu avec une collection d'échantillons	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.(PROC1, PROC2)
	Expositions générales (systèmes fermés) Utiliser dans des procédés par lots confinés	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système pour l'essentiel fermé équipé d'une ventilation par extraction. Assurer une ventilation par aspiration au niveau des points d'émission.(PROC3)
	Procédé en lots	Assurer une ventilation par aspiration au niveau des points d'émission.(PROC4)
	Transferts de matière Transferts de matière en vrac Etablissement non spécialisé	Purger ou éliminer la substance de l'équipement avant une ouverture ou de la maintenance.(PROC8a)
	Transferts de matière Transferts de matière en vrac Etablissement spécialisé	Remplir les conteneurs/bidons aux points de remplissage spécialisés équipés d'une ventilation par extraction à la source. S'assurer que les transferts de matière se font sous confinement ou sous une ventilation à extraction.(PROC8b)
	Transferts de matière Transferts par fûts/ lots Remplissage de petits conditionnements Déversement à partir de petits conteneurs	Remplir les conteneurs/bidons aux points de remplissage spécialisés équipés d'une ventilation par extraction à la source. S'assurer que les transferts de matière se font sous confinement ou sous une ventilation à extraction.(PROC9)
	Activités de laboratoire avec une collection d'échantillons	Manipuler dans une hotte aspirante ou sous une ventilation à extraction.(PROC15)
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Fournir une formation basique des employés pour éviter/minimiser les expositions et pour rapporter tout problème de peau qui pourrait se développer.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Nettoyer toute contamination de la peau immédiatement.	

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

ERC1: EUSES 2.1

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Compartiment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
ERC1	---	Eau douce	PEC	5,17µg/l	0,0167
ERC1	---	Eau de mer	PEC	0,416µg/l	0,0134
ERC1	---	Sédiment d'eau douce	PEC	9,3µg/kg traitement des eaux usées	0,0036
ERC1	---	Sédiment marin	PEC	0,749µg/kg traitement des eaux usées	0,0028
ERC1	---	Sol	PEC	0,126µg/kg	0,00038
ERC1	---	Eaux souterraines	PEC	0,0498µg/l	0,000092

ERC1	---	STP	PEC	0,883µg/l	0,000034

Travailleurs

PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC15: Modèle ECETOC TRA v2

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC1	---	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	0,01ppm	0,0001
PROC1	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,07mg/kg/jour	0,0058
PROC2	---	Travailleur - Inhalation - long terme	50ppm	0,5
PROC2	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,27mg/kg/jour	0,0225
PROC3	---	Travailleur - Inhalation - long terme	10ppm	0,1
PROC3	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,07mg/kg/jour	0,0058
PROC4	---	Travailleur - Inhalation - long terme	10ppm	0,1
PROC4	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37mg/kg/jour	0,114
PROC8a	---	Travailleur - Inhalation - long terme	50ppm	0,5
PROC8a	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	2,74mg/kg/jour	0,228
PROC8b	---	Travailleur - Inhalation - long terme	4,5ppm	0,05
PROC8b	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37mg/kg/jour	0,114
PROC9	---	Travailleur - Inhalation - long terme	20ppm	0,2
PROC9	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37mg/kg/jour	0,114
PROC15	---	Travailleur - Inhalation - long terme	50ppm	0,5
PROC15	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,07mg/kg/jour	0,0058

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.
Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maitrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.
Pour le scaling voir : http://www.ecetoc.org/tra
Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

1. Titre court du scénario d'exposition 2: Formulation & (re)conditionnement des substances et mélanges	
Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: SU3
Secteurs d'utilisation finale	SU 10: Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages)
Catégories de processus	PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC2: Formulation de préparations

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC2		
Décapants de peinture		
Quantité utilisée	Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):	2810 tonne(s)/an
	La partie du tonnage régional utilisée localement:	0,085
	Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):	797 kg
	Tonnage annuel du site	239 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	300 jours/ an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
	Facteur de Dilution (Rivière)	10
	Facteur de Dilution (Zones Côtières)	100
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	0,025
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	0,02
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	0
	Intérieur, .	
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Aucun contrôle des émissions atmosphériques n'est exigé ; l'efficacité d'élimination exigée est de 0 %.
	Eau	Eviter les rejets de substance dans l'eau usée ou la récupérer des eaux usées
	Sol	Les contrôles du rejet dans le sol sont sans objet puisqu'il n'y a aucun rejet direct dans le sol.
	Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.	

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station d'épuration domestique
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
	Efficacité de dégradation	93,5 %
2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC2		
relevant pour Aérosol		
Quantité utilisée	Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):	1120 tonne(s)/an
	La partie du tonnage régional utilisée localement:	0,893
	Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):	3334 kg
	Tonnage annuel du site	1000 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	300 jours/ an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
	Facteur de Dilution (Rivière)	10
	Facteur de Dilution (Zones Côtières)	100
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	0,025
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	0,02
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	0
	Intérieur, .	
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Aucun contrôle des émissions atmosphériques n'est exigé ; l'efficacité d'élimination exigée est de 0 %.
	Eau	Eviter les rejets de substance dans l'eau usée ou la récupérer des eaux usées
	Sol	Les contrôles du rejet dans le sol sont sans objet puisqu'il n'y a aucun rejet direct dans le sol.
	Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station d'épuration domestique
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
	Efficacité de dégradation	93,5 %
2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC2		
Dégraissants pour métaux		
Quantité utilisée	Quantités régionales	1180 tonne(s)/an

	d'utilisation (tonnes/année):	
	La partie du tonnage régional utilisée localement:	1
	Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):	3933 kg
	Tonnage annuel du site	1180 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	300 jours/ an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
	Facteur de Dilution (Rivière)	10
	Facteur de Dilution (Zones Côtières)	100
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	0,025
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	0,02
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	0
	Intérieur, .	
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Aucun contrôle des émissions atmosphériques n'est exigé ; l'efficacité d'élimination exigée est de 0 %.
	Eau	Eviter les rejets de substance dans l'eau usée ou la récupérer des eaux usées
	Sol	Les contrôles du rejet dans le sol sont sans objet puisqu'il n'y a aucun rejet direct dans le sol.
	Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station d'épuration domestique
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
	Efficacité de dégradation	93,5 %

2.4 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC2

Relevant pour Adhésifs

Quantité utilisée	Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):	2070 tonne(s)/an
	La partie du tonnage régional utilisée localement:	0,275
	Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):	1898 kg
	Tonnage annuel du site	569 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	300 jours/ an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d

gestion du risque	Facteur de Dilution (Rivière)	10
	Facteur de Dilution (Zones Côtières)	100
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	0,01
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	0
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	0
	Intérieur, .	
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Aucun contrôle des émissions atmosphériques n'est exigé ; l'efficacité d'élimination exigée est de 0 %.
	Eau	Eviter les rejets de substance dans l'eau usée ou la récupérer des eaux usées
	Sol	Les contrôles du rejet dans le sol sont sans objet puisqu'il n'y a aucun rejet direct dans le sol.
	Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station d'épuration domestique
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
	Efficacité de dégradation	93,5 %
2.5 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC15		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	8 heures / jour
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation à l'intérieur	
	On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Expositions générales (systèmes fermés) Utiliser dans des procédés par lots confinés	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système pour l'essentiel fermé équipé d'une ventilation par extraction.(PROC3)
	Procédé en lots	Assurer une ventilation par aspiration au niveau des points d'émission.(PROC4)
	Opérations de mélange (systèmes ouverts)	Assurer une ventilation par aspiration au niveau des points d'émission.(PROC5)
	Transferts de matière Transferts de matière en vrac Manuel Etablissement non	Assurer une ventilation par aspiration au niveau des points d'émission. Utiliser des pompes pour le fût ou verser avec précaution du conteneur.(PROC8a)

	spécialisé	
	Transferts de matière Transferts de matière en vrac Etablissement spécialisé	Remplir les conteneurs/bidons aux points de remplissage spécialisés équipés d'une ventilation par extraction à la source. Utiliser des pompes pour le fût ou verser avec précaution du conteneur.(PROC8b)
	Remplissage de fûts et de petits conditionnements Etablissement spécialisé	Remplir les conteneurs/bidons aux points de remplissage spécialisés équipés d'une ventilation par extraction à la source. Nettoyer immédiatement les déversements.(PROC9)
	Activités de laboratoire	Manipuler dans une hotte aspirante ou sous une ventilation à extraction.(PROC15)
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Fournir une formation basique des employés pour éviter/minimiser les expositions et pour rapporter tout problème de peau qui pourrait se développer.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Nettoyer toute contamination de la peau immédiatement.	

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

ERC2: EUSES 2.1

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Compartiment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
ERC2	Voir section 2.1	Eau douce	PEC	0,057mg/l	0,183
ERC2	Voir section 2.1	Eau de mer	PEC	0,0056mg/l	0,181
ERC2	Voir section 2.1	Sédiment d'eau douce	PEC	0,102mg/kg	0,040
ERC2	Voir section 2.1	Sédiment marin	PEC	0,010mg/kg	0,038
ERC2	Voir section 2.1	Sol	PEC	0,058mg/kg	0,176
ERC2	Voir section 2.1	STP	PEC	0,517mg/l	0,010
ERC2	Voir section 2.2	Eau douce	PEC	0,0050mg/l	0,016
ERC2	Voir section 2.2	Eau de mer	PEC	0,004mg/l	0,129
ERC2	Voir section 2.2	Sédiment d'eau douce	PEC	0,0089mg/kg	0,0035
ERC2	Voir section 2.2	Sédiment marin	PEC	0,0007mg/kg	0,003
ERC2	Voir section 2.2	Sol	PEC	0,0013mg/kg	0,004
ERC2	Voir section 2.2	STP	PEC	0,0011mg/l	0,00004
ERC2	Voir section 2.3	Eau douce	PEC	0,259mg/l	0,835
ERC2	Voir section 2.3	Eau de mer	PEC	0,029mg/l	0,935
ERC2	Voir section 2.3	Sédiment d'eau douce	PEC	0,467mg/kg	0,182
ERC2	Voir section 2.3	Sédiment marin	PEC	0,047mg/kg	0,181
ERC2	Voir section 2.3	Sol	PEC	0,283mg/kg	0,858
ERC2	Voir section 2.3	STP	PEC	2,54mg/l	0,098
ERC2	Voir section 2.4	Eau douce	PEC	0,0049mg/l	0,016
ERC2	Voir section 2.4	Eau de mer	PEC	0,0004mg/l	0,013
ERC2	Voir section 2.4	Sédiment d'eau douce	PEC	0,0087mg/kg	0,0034

ERC2	Voir section 2.4	Sédiment marin	PEC	0,0007mg/kg	0,0027
ERC2	Voir section 2.4	Sol	PEC	0,0004mg/kg	0,0012
ERC2	Voir section 2.4	STP	PEC	0mg/l	0

Travailleurs

PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC15: Modèle intégré ECETOC TRA version 2

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC3	---	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	10ppm	0,12
PROC3	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,07mg/kg/jour	0,006
PROC4	---	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	10ppm	0,12
PROC4	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37mg/kg/jour	0,11
PROC5	---	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	25ppm	0,30
PROC5	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	2,74mg/kg/jour	0,228
PROC8a	---	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	25ppm	0,3
PROC8a	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	2,74mg/kg/jour	0,228
PROC8b	---	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	4,5ppm	0,05
PROC8b	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37mg/kg/jour	0,114
PROC9	---	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	20ppm	0,2
PROC9	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37mg/kg/jour	0,114
PROC15	---	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	50ppm	0,61
PROC15	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,07mg/kg/jour	0,006

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

ures : Voir l'Annexe XVII du réglement CE n° 1907/2006 sur les conditions de restrictions.
Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.
Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maitrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.
Pour le scaling voir : http://www.ecetoc.org/tra

Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

1. Titre court du scénario d'exposition 3: Formulation & (re)conditionnement des substances et mélanges	
Groupes d'utilisateurs principaux	SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégories de processus	PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a, ERC8d		
Quantité utilisée	Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):	2810 tonne(s)/an
	La partie du tonnage régional utilisée localement:	0,002
	Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):	5,14 kg
	Tonnage annuel du site	5,62 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	365 jours/ an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
	Facteur de Dilution (Rivière)	10
	Facteur de Dilution (Zones Côtières)	100
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	1
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	1
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	0,01
	Intérieur, .	
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Aucun contrôle des émissions atmosphériques n'est exigé ; l'efficacité d'élimination exigée est de 0 %.
	Eau	Eviter les rejets de substance dans l'eau usée ou la récupérer des eaux usées
	Sol	Aucun contrôle des émissions dans le sol n'est nécessaire, Le rendement d'élimination requis est 0%
	Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station d'épuration domestique
	Débit de l'effluent de la	2.000 m3/d

	station de traitement des eaux usées	
	Efficacité de dégradation	93,5 %

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC8a, PROC8b, PROC9

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	8 heures / jour
	Fréquence d'utilisation	4 heures / jour(Intérieur PROC8a)
	Fréquence d'utilisation	1 heures / jour(Extérieur PROC8a, PROC8b, PROC9)
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Transfert / déversement à partir de conteneurs Etablissement non spécialisé	Assurer une ventilation par aspiration au niveau des points d'émission.(PROC8a)
	Transfert / déversement à partir de conteneurs Remplissage de fûts et de petits conditionnements Etablissement spécialisé	Remplir les conteneurs/bidons aux points de remplissage spécialisés équipés d'une ventilation par extraction à la source. Utiliser un équipement spécialisé.(PROC8b, PROC9)
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Fournir une formation basique des employés pour éviter/minimiser les expositions et pour rapporter tout problème de peau qui pourrait se développer.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Nettoyer toute contamination de la peau immédiatement.	

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

ERC8a, ERC8d: EUSES 2.1

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Compartiment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
ERC8a, ERC8d	---	Eau douce	PEC	0,0064mg/l	0,012
ERC8a, ERC8d	---	Eau de mer	PEC	0,0006mg/l	0,00291
ERC8a, ERC8d	---	Sédiment d'eau douce	PEC	0,012mg/kg	0,012
ERC8a, ERC8d	---	Sédiment marin	PEC	0,0010mg/kg	0,00291
ERC8a, ERC8d	---	Sol	PEC	0,0029mg/kg	0,00553
ERC8a, ERC8d	---	STP	PEC	0,016mg/l	0,000618

Travailleurs

PROC8a, PROC8b, PROC9: Modèle intégré ECETOC TRA version 2

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC8a	Utilisation à l'intérieur	Travailleur - par	60ppm	0,6

		inhalation, long terme - systémiques		
PROC8a	Utilisation à l'intérieur	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	2,74mg/kg/jour	0,0006
PROC8a	Utilisation à l'extérieur	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	70ppm	0,7
PROC8a	Utilisation à l'extérieur	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	2,74mg/kg/jour	0,0006
PROC8b	Utilisation à l'intérieur	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	25ppm	0,3
PROC8b	Utilisation à l'intérieur	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37mg/kg/jour	0,0003
PROC8b	Utilisation à l'extérieur	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	35ppm	0,4
PROC8b	Utilisation à l'extérieur	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37mg/kg/jour	0,0003
PROC9	Utilisation à l'intérieur	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	50ppm	0,5
PROC9	Utilisation à l'intérieur	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37mg/kg/jour	0,0003
PROC9	Utilisation à l'extérieur	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	35ppm	0,4
PROC9	Utilisation à l'extérieur	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37mg/kg/jour	0,0003

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.
Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maitrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.
Pour le scaling voir : http://www.ecetoc.org/tra
Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

1. Titre court du scénario d'exposition 4: Utilisation dans les revêtements		
Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: SU3	
Secteurs d'utilisation finale	SU11: Fabrication de produits en caoutchouc SU18: Fabrication de meubles	
Catégories de processus	PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles PROC10: Application au rouleau ou au pinceau	
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles	
2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC4		
relevant pour Aérosol		
Quantité utilisée	Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):	1120 tonne(s)/an
	La partie du tonnage régional utilisée localement:	0,893
	Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):	10720 kg
	Tonnage annuel du site	1072 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	100 jours/ an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
	Facteur de Dilution (Rivière)	10
	Facteur de Dilution (Zones Côtières)	100
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	0,95
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	1
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	0
	Intérieur, .	
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Aucun contrôle des émissions atmosphériques n'est exigé ; l'efficacité d'élimination exigée est de 0 %.
	Eau	Eviter les rejets de substance dans l'eau usée ou la récupérer des eaux usées
	Sol	Les contrôles du rejet dans le sol sont sans objet puisqu'il n'y a aucun rejet direct dans le sol.
	Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station d'épuration domestique
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
	Efficacité de dégradation	93,5 %
2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC4		

Relevant pour Adhésifs		
Quantité utilisée	Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):	2070 tonne(s)/an
	La partie du tonnage régional utilisée localement:	0,08
	Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):	6900 kg
	Tonnage annuel du site	2070 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	300 jours/ an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
	Facteur de Dilution (Rivière)	10
	Facteur de Dilution (Zones Côtières)	100
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	6,27 .10-3
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	0
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	0
	Intérieur, .	
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Aucun contrôle des émissions atmosphériques n'est exigé ; l'efficacité d'élimination exigée est de 0 %.
	Eau	Eviter les rejets de substance dans l'eau usée ou la récupérer des eaux usées
	Sol	Les contrôles du rejet dans le sol sont sans objet puisqu'il n'y a aucun rejet direct dans le sol.
	Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station d'épuration domestique
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
	Efficacité de dégradation	93,5 %
2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC7, PROC10		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 25 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	8 heures / jour
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation à l'intérieur	
	On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .	
Conditions techniques et mesures	Vaporisation	Effectuer dans une cabine ventilée équipée d'un

de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur		flux d'air laminaire.(PROC7)
	Laminage, Brossage	Assurer une ventilation par aspiration au niveau des points d'émission.(PROC10)
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Fournir une formation basique des employés pour éviter/minimiser les expositions et pour rapporter tout problème de peau qui pourrait se développer.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Nettoyer toute contamination de la peau immédiatement.	

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

ERC4: EUSES 2.1

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Compartiment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
ERC4	Voir section 2.1	Eau douce	PEC	0,0049mg/l	0,00919
ERC4	Voir section 2.1	Eau de mer	PEC	0,0004mg/l	0,00206
ERC4	Voir section 2.1	Sédiment d'eau douce	PEC	0,0089mg/kg	0,00919
ERC4	Voir section 2.1	Sédiment marin	PEC	0,0007mg/kg	0,00206
ERC4	Voir section 2.1	Sol	PEC	0,045mg/kg	0,087
ERC4	Voir section 2.1	STP	PEC	0,0011mg/l	0,00004
ERC4	Voir section 2.2	Eau douce	PEC	0,0049mg/l	0,00898
ERC4	Voir section 2.2	Eau de mer	PEC	0,0004mg/l	0,00201
ERC4	Voir section 2.2	Sédiment d'eau douce	PEC	0,0087mg/kg	0,00898
ERC4	Voir section 2.2	Sédiment marin	PEC	0,0007mg/kg	0,00201
ERC4	Voir section 2.2	Sol	PEC	0,0021mg/kg	0,00398
ERC4	Voir section 2.2	STP	PEC	0mg/l	0

Travailleurs

PROC7, PROC10: Modèle intégré ECETOC TRA version 2

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC7	---	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	25ppm	0,25
PROC7	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	8,57mg/kg/jour	0,002
PROC10	---	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	25ppm	0,25
PROC10	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	5,49mg/kg/jour	0,001

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maitrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.
Pour le scaling voir : http://www.ecetoc.org/tra
Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

1. Titre court du scénario d'exposition 5: Utilisation dans les revêtements		
Groupes d'utilisateurs principaux	SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)	
Catégories de processus	PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts	
2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a, ERC8d		
relevant pour Aérosol		
Quantité utilisée	Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):	1120 tonne(s)/an
	La partie du tonnage régional utilisée localement:	0,002
	Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):	6,14 kg
	Tonnage annuel du site	2,24 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	365 jours/ an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
	Facteur de Dilution (Rivière)	10
	Facteur de Dilution (Zones Côtières)	100
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	1
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	1
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	0,01
	Intérieur, Extérieur.	
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Aucun contrôle des émissions atmosphériques n'est exigé ; l'efficacité d'élimination exigée est de 0 %.
	Eau	Eviter les rejets de substance dans l'eau usée ou la récupérer des eaux usées
	Sol	Aucun contrôle des émissions dans le sol n'est nécessaire, Le rendement d'élimination requis est 0%
	Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station d'épuration domestique
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
	Efficacité de dégradation	93,5 %

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a, ERC8d		
Relevant pour Adhésifs		
Quantité utilisée	Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):	2070 tonne(s)/an
	La partie du tonnage régional utilisée localement:	0,002
	Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):	11,3 kg
	Tonnage annuel du site	4,14 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	365 jours/ an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
	Facteur de Dilution (Rivière)	10
	Facteur de Dilution (Zones Côtières)	100
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	1
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	1
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	0,01
	Intérieur, Extérieur.	
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Aucun contrôle des émissions atmosphériques n'est exigé ; l'efficacité d'élimination exigée est de 0 %.
	Eau	Eviter les rejets de substance dans l'eau usée ou la récupérer des eaux usées
	Sol	Aucun contrôle des émissions dans le sol n'est nécessaire, Le rendement d'élimination requis est 0%
	Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station d'épuration domestique
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
	Efficacité de dégradation	93,5 %
2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC10, PROC11		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	1 heures / jour(PROC10)
	Fréquence d'utilisation	4 heures / jour(PROC11)
Autres conditions opérationnelles	Utilisations intérieure et extérieure	

affectant l'exposition des travailleurs	On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Laminage, Brossage	Assurer une ventilation par aspiration au niveau des points d'émission.(PROC10)
	Vaporisation	Assurer une ventilation par aspiration au niveau des points d'émission.(PROC11)
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Fournir une formation basique des employés pour éviter/minimiser les expositions et pour rapporter tout problème de peau qui pourrait se développer.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Vaporisation	Porter un appareil respiratoire conforme à EN140 avec filtre de Type A ou mieux.(PROC11)
	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Nettoyer toute contamination de la peau immédiatement.	

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

ERC8a, ERC8d: EUSES 2.1

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Compartiment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
ERC8a, ERC8d	Voir section 2.1	Eau douce	PEC	0,012mg/l	0,022
ERC8a, ERC8d	Voir section 2.1	Eau de mer	PEC	0,0012mg/l	0,00593
ERC8a, ERC8d	Voir section 2.1	Sédiment d'eau douce	PEC	0,022mg/kg	0,022
ERC8a, ERC8d	Voir section 2.1	Sédiment marin	PEC	0,0020mg/kg	0,00593
ERC8a, ERC8d	Voir section 2.1	Sol	PEC	0,0084mg/kg	0,016
ERC8a, ERC8d	Voir section 2.1	STP	PEC	0,076mg/l	0,00293
ERC8a, ERC8d	Voir section 2.2	Eau douce	PEC	0,019mg/l	0,035
ERC8a, ERC8d	Voir section 2.2	Eau de mer	PEC	0,0019mg/l	0,00954
ERC8a, ERC8d	Voir section 2.2	Sédiment d'eau douce	PEC	0,035mg/kg	0,035
ERC8a, ERC8d	Voir section 2.2	Sédiment marin	PEC	0,0033mg/kg	0,00954
ERC8a, ERC8d	Voir section 2.2	Sol	PEC	0,016mg/kg	0,00563
ERC8a, ERC8d	Voir section 2.2	STP	PEC	0,146mg/l	0,00564

Travailleurs

PROC10, PROC11: Modèle intégré ECETOC TRA version 2

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC10	Utilisation à l'intérieur	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	50ppm	0,5
PROC10	Utilisation à l'intérieur	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	2,74mg/kg/jour	0,001
PROC10	Utilisation à l'extérieur	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	35ppm	0,4
PROC10	Utilisation à l'extérieur	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	2,74mg/kg/jour	0,001
PROC11	Utilisation à l'intérieur	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	60ppm	0,6

PROC11	Utilisation à l'intérieur	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	10,71mg/kg/jour	0,002
PROC11	Utilisation à l'extérieur	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	35ppm	0,4
PROC11	Utilisation à l'extérieur	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	10,71mg/kg/jour	0,002

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.
Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maitrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.
Pour le scaling voir : http://www.ecetoc.org/tra
Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

1. Titre court du scénario d'exposition 6: Utilisation dans les agents de nettoyage		
Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: SU3	
Secteurs d'utilisation finale	SU5: Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU7: Imprimerie et reproduction d'enregistrements SU12: Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion SU13: Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment SU17: Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport	
Catégorie de produit chimique	PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)	
Catégories de processus	PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage	
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles ERC7: Utilisation industrielle de substances en systèmes clos	
2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC4, ERC7		
Dégraissants pour métaux		
Quantité utilisée	Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):	1180 tonne(s)/an
	La partie du tonnage régional utilisée localement:	0,046
	Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):	59000 kg
	Tonnage annuel du site	1180 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	20 jours/ an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
	Facteur de Dilution (Rivière)	10
	Facteur de Dilution (Zones Côtières)	100
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	0,3
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	1 .10-4
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	0
	Intérieur, .	
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol	Air	Aucun contrôle des émissions atmosphériques n'est exigé ; l'efficacité d'élimination exigée est de 0 %.
	Eau	Eviter les rejets de substance dans l'eau usée ou la récupérer des eaux usées
	Sol	Les contrôles du rejet dans le sol sont sans objet puisqu'il n'y a aucun rejet direct dans le sol.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station d'épuration domestique
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
	Efficacité de dégradation	93,5 %

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC4, ERC7

Décapants de peinture

Quantité utilisée	Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):	2810 tonne(s)/an
	La partie du tonnage régional utilisée localement:	0,11
	Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):	140500 kg
	Tonnage annuel du site	2810 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	20 jours/ an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
	Facteur de Dilution (Rivière)	10
	Facteur de Dilution (Zones Côtières)	100
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	0,3
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	1 .10-4
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	0
	Intérieur, Extérieur.	
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Aucun contrôle des émissions atmosphériques n'est exigé ; l'efficacité d'élimination exigée est de 0 %.
	Eau	Eviter les rejets de substance dans l'eau usée ou la récupérer des eaux usées
	Sol	Aucun contrôle des émissions dans le sol n'est nécessaire, Le rendement d'élimination requis est 0%
	Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station d'épuration domestique
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
	Efficacité de dégradation	93,5 %

2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC4, ERC7		
Relevant pour Produit de nettoyage, Relevant pour Fluides fonctionnels.		
Quantité utilisée	Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):	257 tonne(s)/an
	La partie du tonnage régional utilisée localement:	0,04
	Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):	500 kg
	Tonnage annuel du site	10 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	100 jours/ an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
	Facteur de Dilution (Rivière)	10
	Facteur de Dilution (Zones Côtières)	100
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	0,01
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	1 .10-3
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	1 .10-3
	Intérieur, Extérieur.	
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Aucun contrôle des émissions atmosphériques n'est exigé ; l'efficacité d'élimination exigée est de 0 %.
	Eau	Eviter les rejets de substance dans l'eau usée ou la récupérer des eaux usées
	Sol	Aucun contrôle des émissions dans le sol n'est nécessaire, Le rendement d'élimination requis est 0%
	Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station d'épuration domestique
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
	Efficacité de dégradation	93,5 %
2.4 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC2, PROC3, PROC4, PROC7, PROC10, PROC13		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	8 heures / jour
Autres conditions opérationnelles	On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la	

affectant l'exposition des travailleurs	température ambiante .	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Application de produits de nettoyage en systèmes fermés Dégraissage à la vapeur	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.(PROC2)
	Application de produits de nettoyage en systèmes fermés Utiliser dans des systèmes confinés Transferts par fûts/ lots	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système pour l'essentiel fermé équipé d'une ventilation par extraction.(PROC3)
	Procédé en lots	Assurer une ventilation par aspiration au niveau des points d'émission.(PROC4)
	Manuel Surfaces Nettoyage pas de pulvérisation	Assurer une ventilation par aspiration au niveau des points d'émission.(PROC10)
	Manuel Surfaces Nettoyage Trempage, immersion et coulage	Assurer une ventilation par aspiration au niveau des points d'émission. ou Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure.(PROC13)
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Fournir une formation basique des employés pour éviter/minimiser les expositions et pour rapporter tout problème de peau qui pourrait se développer.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Vaporisation	Porter un appareil respiratoire conforme à EN140 avec filtre de Type A ou mieux.(PROC7)
	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Nettoyer toute contamination de la peau immédiatement.	

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

ERC4, ERC7: EUSES 2.1

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Compartiment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
ERC4, ERC7	Voir section 2.1	Eau douce	PEC	0,0064mg/l	0,012
ERC4, ERC7	Voir section 2.1	Eau de mer	PEC	0,0005mg/l	0,0028
ERC4, ERC7	Voir section 2.1	Sédiment d'eau douce	PEC	0,012mg/kg	0,012
ERC4, ERC7	Voir section 2.1	Sédiment marin	PEC	0,0010mg/kg	0,0028
ERC4, ERC7	Voir section 2.1	Sol	PEC	0,0028mg/kg	0,00546
ERC4, ERC7	Voir section 2.1	STP	PEC	0,016mg/l	0,000618
ERC4, ERC7	Voir section 2.2	Eau douce	PEC	0,0064mg/l	0,012
ERC4, ERC7	Voir section 2.2	Eau de mer	PEC	0,0006mg/l	0,00291
ERC4, ERC7	Voir section 2.2	Sédiment d'eau douce	PEC	0,012mg/kg	0,012
ERC4, ERC7	Voir section 2.2	Sédiment marin	PEC	0,0010mg/kg	0,00291
ERC4, ERC7	Voir section 2.2	Sol	PEC	0,0029mg/kg	0,00553
ERC4, ERC7	Voir section 2.2	STP	PEC	0,016mg/l	0,00062
ERC4, ERC7	Voir section 2.3	Eau douce	PEC	0,0065mg/l	0,012
ERC4, ERC7	Voir section 2.3	Eau de mer	PEC	0,0006mg/l	0,00287
ERC4, ERC7	Voir section 2.3	Sédiment d'eau	PEC	0,0121mg/kg	0,012

		douce			
ERC4, ERC7	Voir section 2.3	Sédiment marin	PEC	0,0010mg/kg	0,00287
ERC4, ERC7	Voir section 2.3	Sol	PEC	0,0019mg/kg	0,00361
ERC4, ERC7	Voir section 2.3	STP	PEC	0,017mg/l	0,00066

Travailleurs

PROC2, PROC3, PROC4, PROC7, PROC10, PROC13: Modèle intégré ECETOC TRA version 2

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC2	---	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	50ppm	0,50
PROC2	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37mg/kg/jour	0,00006
PROC3	---	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	10ppm	0,10
PROC3	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,34mg/kg/jour	0,00001
PROC4	---	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	10ppm	0,10
PROC4	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37mg/kg/jour	0,0003
PROC7	---	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	50ppm	0,5
PROC7	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	42,86mg/kg/jour	0,002
PROC10	---	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	25ppm	0,3
PROC10	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	27,43mg/kg/jour	0,001
PROC13	---	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	25ppm	0,3
PROC13	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	13,71mg/kg/jour	0,0006

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

ures : Voir l'Annexe XVII du réglement CE n° 1907/2006 sur les conditions de restrictions.
Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.
Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maitrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.
Pour le scaling voir : http://www.ecetoc.org/tra
Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

1. Titre court du scénario d'exposition 7: Utilisation dans les agents de nettoyage	
Groupes d'utilisateurs principaux	SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégorie de produit chimique	PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
Catégories de processus	PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a, ERC8d		
Dégraissants pour métaux		
Quantité utilisée	Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):	1180 tonne(s)/an
	La partie du tonnage régional utilisée localement:	0,002
	Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):	6,47 kg
	Tonnage annuel du site	2,36 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	365 jours/ an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
	Facteur de Dilution (Rivière)	10
	Facteur de Dilution (Zones Côtières)	100
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	1
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	1
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	0,01
	Intérieur, Extérieur.	
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Aucun contrôle des émissions atmosphériques n'est exigé ; l'efficacité d'élimination exigée est de 0 %.
	Eau	Eviter les rejets de substance dans l'eau usée ou la récupérer des eaux usées
	Sol	Aucun contrôle des émissions dans le sol n'est nécessaire, Le rendement d'élimination requis est 0%
	Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station d'épuration domestique
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d

	Efficacité de dégradation	93,5 %
2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a, ERC8d		
Décapants de peinture		
Quantité utilisée	Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):	2810 tonne(s)/an
	La partie du tonnage régional utilisée localement:	0,002
	Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):	15,4 kg
	Tonnage annuel du site	5,62 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	365 jours/ an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
	Facteur de Dilution (Rivière)	10
	Facteur de Dilution (Zones Côtières)	100
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	1
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	1
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	0,01
	Intérieur, Extérieur.	
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Aucun contrôle des émissions atmosphériques n'est exigé ; l'efficacité d'élimination exigée est de 0 %.
	Eau	Eviter les rejets de substance dans l'eau usée ou la récupérer des eaux usées
	Sol	Aucun contrôle des émissions dans le sol n'est nécessaire, Le rendement d'élimination requis est 0%
	Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station d'épuration domestique
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
	Efficacité de dégradation	93,5 %
2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC10		
Relevant pour Produit de nettoyage		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	8 heures / jour

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisations intérieure et extérieure	
	On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .	
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Fournir une formation basique des employés pour éviter/minimiser les expositions et pour rapporter tout problème de peau qui pourrait se développer.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Nettoyage et maintenance de l'équipement Manuel Laminage, Brossage	Porter un appareil respiratoire conforme à EN140 avec filtre de Type A ou mieux.(PROC10)
	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Nettoyer toute contamination de la peau immédiatement.	

2.4 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC10, PROC11

Décapants de peinturedissolvant pour graffitis

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	8 heures / jour
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisations intérieure et extérieure	
	On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .	
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Fournir une formation basique des employés pour éviter/minimiser les expositions et pour rapporter tout problème de peau qui pourrait se développer.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Nettoyage Larges surfaces Laminage, Brossage Nettoyage avec des laveurs à haute pression Vaporisation	Porter un appareil respiratoire avec masque complet conforme à EN140 avec filtre de Type A ou mieux.(PROC10, PROC11)
	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Nettoyer toute contamination de la peau immédiatement.	

2.5 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC11

Produits dégraissants

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	8 heures / jour
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisations intérieure et extérieure	
	On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .	
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Fournir une formation basique des employés pour éviter/minimiser les expositions et pour rapporter tout problème de peau qui pourrait se développer.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection	Nettoyage Nettoyage avec des	Porter un appareil respiratoire avec masque complet conforme à EN140 avec filtre de Type A ou

personnelle, de l'hygiène et de la santé	laveurs à haute pression Vaporisation	mieux.(PROC11)
	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Nettoyer toute contamination de la peau immédiatement.	

2.6 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC13

Décapants de peinture

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	8 heures / jour
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Nettoyage Manuel Trempage, immersion et coulage	Assurer une ventilation par aspiration au niveau des points d'émission.(PROC13)
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Fournir une formation basique des employés pour éviter/minimiser les expositions et pour rapporter tout problème de peau qui pourrait se développer.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Nettoyage Manuel Trempage, immersion et coulage	Porter un appareil respiratoire conforme à EN140 avec filtre de Type A ou mieux.(PROC13)
	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Nettoyer toute contamination de la peau immédiatement.	

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

ERC8a, ERC8d: EUSES 2.1

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Compartiment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
ERC8a, ERC8d	Voir section 2.1	Eau douce	PEC	0,0064mg/l	0,012
ERC8a, ERC8d	Voir section 2.1	Eau de mer	PEC	0,0005mg/l	0,0028
ERC8a, ERC8d	Voir section 2.1	Sédiment d'eau douce	PEC	0,012mg/kg	0,012
ERC8a, ERC8d	Voir section 2.1	Sédiment marin	PEC	0,0010mg/kg	0,0028
ERC8a, ERC8d	Voir section 2.1	Sol	PEC	0,0028mg/kg	0,00546
ERC8a, ERC8d	Voir section 2.1	STP	PEC	0,016mg/l	0,000618
ERC8a, ERC8d	Voir section 2.2	Eau douce	PEC	0,0064mg/l	0,012
ERC8a, ERC8d	Voir section 2.2	Eau de mer	PEC	0,0006mg/l	0,00291
ERC8a, ERC8d	Voir section 2.2	Sédiment d'eau douce	PEC	0,012mg/kg	0,012
ERC8a, ERC8d	Voir section 2.2	Sédiment marin	PEC	0,0010mg/kg	0,00291
ERC8a, ERC8d	Voir section 2.2	Sol	PEC	0,0029mg/kg	0,00553
ERC8a, ERC8d	Voir section 2.2	STP	PEC	0,016mg/l	0,000618

Travailleurs

PROC10, PROC11, PROC13: Modèle intégré ECETOC TRA version 2

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC10	Voir section 2.3, Utilisation à l'intérieur	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	30ppm	0,3
PROC10	Voir section 2.3, Utilisation à l'intérieur	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	5,49mg/kg/jour	0,001
PROC10	Voir section 2.3, Utilisation à l'extérieur	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	21ppm	0,2
PROC10	Voir section 2.3, Utilisation à l'extérieur	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	5,49mg/kg/jour	0,001
PROC10	Voir section 2.4, Utilisation à l'intérieur	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	50ppm	0,5
PROC10	Voir section 2.4, Utilisation à l'intérieur	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	5,49mg/kg/jour	0,001
PROC10	Voir section 2.4, Utilisation à l'extérieur	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	35ppm	0,4
PROC10	Voir section 2.4, Utilisation à l'extérieur	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	5,49mg/kg/jour	0,001
PROC11	Voir section 2.4, Utilisation à l'intérieur	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	50ppm	0,5
PROC11	Voir section 2.4, Utilisation à l'intérieur	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	21,43mg/kg/jour	0,005
PROC11	Voir section 2.4, Utilisation à l'extérieur	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	35ppm	0,4
PROC11	Voir section 2.4, Utilisation à l'extérieur	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	21,43mg/kg/jour	0,005
PROC11	Voir section 2.5, Utilisation à l'intérieur	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	50ppm	0,5
PROC11	Voir section 2.5, Utilisation à l'intérieur	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	21,43mg/kg/jour	0,005
PROC11	Voir section 2.5, Utilisation à l'extérieur	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	35ppm	0,4
PROC11	Voir section 2.5, Utilisation à l'extérieur	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	21,43mg/kg/jour	0,005
PROC13	Voir section 2.6	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	25ppm	0,3
PROC13	Voir section 2.6	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	2,74mg/kg/jour	0,001

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

ures : Voir l'Annexe XVII du réglement CE n° 1907/2006 sur les conditions de restrictions.
Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des

risques appropriées et propres à un site donné.
Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maitrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.
Pour le scaling voir : http://www.ecetoc.org/tra
Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

1. Titre court du scénario d'exposition 8: Utilisation dans les produits agrochimiques		
Groupes d'utilisateurs principaux	SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)	
Catégorie de produit chimique	PC8: Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides) PC27: Produits phytopharmaceutiques	
Catégories de processus	PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts	
2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a, ERC8d		
relevant pour Aérosol		
Quantité utilisée	Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):	1120 tonne(s)/an
	La partie du tonnage régional utilisée localement:	0,002
	Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):	6,14 kg
	Tonnage annuel du site	2,24 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	365 jours/ an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
	Facteur de Dilution (Rivière)	10
	Facteur de Dilution (Zones Côtières)	100
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	1
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	1
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	0,01
	Intérieur, Extérieur.	
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Aucun contrôle des émissions atmosphériques n'est exigé ; l'efficacité d'élimination exigée est de 0 %.
	Eau	Eviter les rejets de substance dans l'eau usée ou la récupérer des eaux usées
	Sol	Aucun contrôle des émissions dans le sol n'est nécessaire, Le rendement d'élimination requis est 0%
	Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station d'épuration domestique
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
	Efficacité de dégradation	93,5 %

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC11		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 25 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	4 heures / jour
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisations intérieure et extérieure	
	On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Pulvérisation/nébulisation à l'aide d'une machine	S'assurer qu'il y a suffisamment d'air propre qui est fourni pour diluer et éliminer les poussières, fumées et vapeurs. On recommande un renouvellement d'air de 5 à 15 fois par heure, avec un bon tirage.(PROC11)
	Pulvérisation/nébulisation à l'aide d'une machine	Appliquer à l'intérieur d'une cabine ventilée équipée d'un filtre à air à pression positive et avec un facteur de protection >20.(PROC11)
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Fournir une formation basique des employés pour éviter/minimiser les expositions et pour rapporter tout problème de peau qui pourrait se développer.	
	Pulvérisation/nébulisation à l'aide d'une machine	Isoler l'activité des autres opérations.(PROC11)
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Pulvérisation/production manuelle de brouillard	Porter un appareil respiratoire conforme à EN140 avec filtre de Type A ou mieux.(PROC11)
	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Nettoyer toute contamination de la peau immédiatement.	

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

ERC8a, ERC8d: EUSES 2.1

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Compartiment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
ERC8a, ERC8d	---	Eau douce	PEC	0,012mg/l	0,022
ERC8a, ERC8d	---	Eau de mer	PEC	0,0012mg/l	0,00593
ERC8a, ERC8d	---	Sédiment d'eau douce	PEC	0,022mg/kg	0,022
ERC8a, ERC8d	---	Sédiment marin	PEC	0,0021mg/kg	0,00593
ERC8a, ERC8d	---	Sol	PEC	0,0084mg/kg	0,016
ERC8a, ERC8d	---	STP	PEC	0,076mg/l	0,00293

Travailleurs

PROC11: Modèle intégré ECETOC TRA version 2

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC11	Utilisation à l'intérieur	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	54ppm	0,5
PROC11	Utilisation à l'intérieur	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	12,86mg/kg/jour	0,003

PROC11	Utilisation à l'extérieur	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	12,86mg/kg/jour	0,003
PROC11	Utilisation à l'extérieur	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	21ppm	0,2

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.
Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maitrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.
Pour le scaling voir : http://www.ecetoc.org/tra
Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

1. Titre court du scénario d'exposition 9: Utilisation comme fluide fonctionnel		
Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: SU3	
Catégorie de produit chimique	PC16: Fluides de transfert de chaleur	
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition	
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC7: Utilisation industrielle de substances en systèmes clos	
2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC7		
Quantité utilisée	Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):	257 tonne(s)/an
	La partie du tonnage régional utilisée localement:	0,04
	Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):	500 kg
	Tonnage annuel du site	10 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	20 jours/ an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
	Facteur de Dilution (Rivière)	10
	Facteur de Dilution (Zones Côtières)	100
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	0,01
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	1 .10-3
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	1 .10-3
	Intérieur, Extérieur.	
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Aucun contrôle des émissions atmosphériques n'est exigé ; l'efficacité d'élimination exigée est de 0 %.
	Eau	Eviter les rejets de substance dans l'eau usée ou la récupérer des eaux usées
	Sol	Aucun contrôle des émissions dans le sol n'est nécessaire, Le rendement d'élimination requis est 0%
	Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station d'épuration domestique
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
	Efficacité de dégradation	93,5 %
2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2,		

PROC3, PROC4, PROC8b, PROC9, PROC12		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 25 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	8 heures / jour
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisations intérieure et extérieure	
	On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Production d'objets à base de mousse Expositions générales (systèmes fermés) Procédé en continu avec une collection d'échantillons Utiliser dans des procédés par lots confinés	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.(PROC1, PROC2, PROC3)
	Production d'objets à base de mousse Remplissage de fûts et de petits conditionnements Etablissement spécialisé	Assurer une ventilation par aspiration au niveau des points d'émission.(PROC9)
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Fournir une formation basique des employés pour éviter/minimiser les expositions et pour rapporter tout problème de peau qui pourrait se développer.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Nettoyer toute contamination de la peau immédiatement.	

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

ERC7: EUSES 2.1

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Compartiment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
ERC7	---	Eau douce	PEC	0,0065mg/l	0,012
ERC7	---	Eau de mer	PEC	0,0006mg/l	0,00287
ERC7	---	Sédiment d'eau douce	PEC	0,0121mg/kg	0,012
ERC7	---	Sédiment marin	PEC	0,0010mg/kg	0,00287
ERC7	---	Sol	PEC	0,0019mg/kg	0,00361
ERC7	---	STP	PEC	0,017mg/l	0,000656

Travailleurs

PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8b, PROC9, PROC12: Modèle intégré ECETOC TRA version 2

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR

PROC1	---	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	0,01ppm	0,0001
PROC1	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,04mg/kg/jour	0,00001
PROC2	---	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	30ppm	0,30
PROC2	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,16mg/kg/jour	0,00003
PROC3	---	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	60ppm	0,60
PROC3	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,04mg/kg/jour	0,00001
PROC4	---	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	60ppm	0,60
PROC4	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,82mg/kg/jour	0,0002
PROC8b	---	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	90ppm	0,90
PROC8b	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,82mg/kg/jour	0,0002
PROC9	---	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	12ppm	0,1
PROC9	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,82mg/kg/jour	0,0002
PROC12	---	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	60ppm	0,6
PROC12	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,04mg/kg/jour	0,00001

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.
Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maitrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.
Pour le scaling voir : http://www.ecetoc.org/tra
Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

1. Titre court du scénario d'exposition 10: Utilisation dans des laboratoires		
Groupes d'utilisateurs principaux	SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)	
Secteurs d'utilisation finale	SU24: Recherche scientifique et développement	
Catégorie de produit chimique	PC21: Substances chimiques de laboratoire	
Catégories de processus	PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire	
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts	
2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a		
Quantité utilisée	Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):	257 tonne(s)/an
	La partie du tonnage régional utilisée localement:	0,002
	Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):	704 kg
	Tonnage annuel du site	257 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	365 jours/ an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
	Facteur de Dilution (Rivière)	10
	Facteur de Dilution (Zones Côtières)	100
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	0,5
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	0,5
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	0
	Intérieur, .	
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Aucun contrôle des émissions atmosphériques n'est exigé ; l'efficacité d'élimination exigée est de 0 %.
	Eau	Eviter les rejets de substance dans l'eau usée ou la récupérer des eaux usées
	Sol	Aucun contrôle des émissions dans le sol n'est nécessaire, Le rendement d'élimination requis est 0%
	Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station d'épuration domestique
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
	Efficacité de dégradation	93,5 %
2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC10, PROC15		

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	4 heures / jour(PROC10)
	Fréquence d'utilisation	8 heures / jour(PROC15)
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisations intérieure et extérieure	
	On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Laminage, Brossage Nettoyage Dégraissage de petits objets dans une station de nettoyage	Assurer une ventilation par aspiration au niveau des points d'émission.(PROC10)
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Fournir une formation basique des employés pour éviter/minimiser les expositions et pour rapporter tout problème de peau qui pourrait se développer.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Nettoyer toute contamination de la peau immédiatement.	

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

ERC8a: EUSES 2.1

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Compartiment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
ERC8a	---	Eau douce	PEC	0,0058mg/l	0,011
ERC8a	---	Eau de mer	PEC	0,0005mg/l	0,00248
ERC8a	---	Sédiment d'eau douce	PEC	0,010mg/kg	0,011
ERC8a	---	Sédiment marin	PEC	0,0009mg/kg	0,00248
ERC8a	---	Sol	PEC	0,0010mg/kg	0,00199
ERC8a	---	STP	PEC	0,0091mg/l	0,000353

Travailleurs

PROC10, PROC15: Modèle intégré ECETOC TRA version 2

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC10	---	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	60ppm	0,6
PROC10	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	5,49mg/kg/jour	0,0012
PROC15	---	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	50ppm	0,5
PROC15	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,07mg/kg/jour	0,00001

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.
Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maitrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.
Pour le scaling voir : http://www.ecetoc.org/tra
Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

1. Titre court du scénario d'exposition 11: Utilisation comme agent d'extraction et/ou comme agent de fabrication		
Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: SU3	
Secteurs d'utilisation finale	SU5: Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU9: Fabrication de substances chimiques fines	
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire	
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles	
2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC4		
Solvant de procédé		
Quantité utilisée	Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):	2410 tonne(s)/an
	La partie du tonnage régional utilisée localement:	1
	Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):	24100 kg
	Tonnage annuel du site	2410 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	300 jours/ an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
	Facteur de Dilution (Rivière)	10
	Facteur de Dilution (Zones Côtières)	100
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	0,669
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	1,54 .10-3
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	0
	Intérieur, .	
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Aucun contrôle des émissions atmosphériques n'est exigé ; l'efficacité d'élimination exigée est de 0 %.
	Eau	Eviter les rejets de substance dans l'eau usée ou la récupérer des eaux usées
	Sol	Les contrôles du rejet dans le sol sont sans objet puisqu'il n'y a aucun rejet direct dans le sol.
	Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station d'épuration domestique
	Débit de l'effluent de la	2.000 m3/d

	station de traitement des eaux usées	
	Efficacité de dégradation	93,5 %
2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC4		
Milieu d'extraction - grands sites		
Quantité utilisée	Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):	13400 tonne(s)/an
	La partie du tonnage régional utilisée localement:	1
	Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):	36712 kg
	Tonnage annuel du site	13400 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	300 jours/ an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
	Facteur de Dilution (Rivière)	10
	Facteur de Dilution (Zones Côtières)	100
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	7,06 .10-4
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	5,29 .10-3
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	0
	Intérieur, .	
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Aucun contrôle des émissions atmosphériques n'est exigé ; l'efficacité d'élimination exigée est de 0 %.
	Eau	Eviter les rejets de substance dans l'eau usée ou la récupérer des eaux usées
	Sol	Les contrôles du rejet dans le sol sont sans objet puisqu'il n'y a aucun rejet direct dans le sol.
	Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station d'épuration domestique
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
	Efficacité de dégradation	93,5 %
2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC4		
Milieu d'extraction - petits sites		
Quantité utilisée	Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):	13400 tonne(s)/an
	La partie du tonnage régional utilisée	0,287

	localement:	
	Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):	38460 kg
	Tonnage annuel du site	3846 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	300 jours/ an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
	Facteur de Dilution (Rivière)	10
	Facteur de Dilution (Zones Côtières)	100
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	0,114
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	0,095
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	0
	Intérieur, .	
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Aucun contrôle des émissions atmosphériques n'est exigé ; l'efficacité d'élimination exigée est de 0 %.
	Eau	Eviter les rejets de substance dans l'eau usée ou la récupérer des eaux usées
	Sol	Les contrôles du rejet dans le sol sont sans objet puisqu'il n'y a aucun rejet direct dans le sol.
	Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station d'épuration domestique
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
	Efficacité de dégradation	93,5 %
2.4 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC10, PROC15		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	8 heures / jour
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation à l'intérieur	
	On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Expositions générales (systèmes fermés) Procédé en continu avec une collection d'échantillons	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.(PROC1, PROC2)
	Expositions générales	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système

	(systèmes fermés) Utiliser dans des procédés par lots confinés	pour l'essentiel fermé équipé d'une ventilation par extraction.(PROC3)
	Procédé en lots	Assurer une ventilation par aspiration au niveau des points d'émission.(PROC4)
	Activités de laboratoire Laminage, Brossage	Assurer une ventilation par aspiration au niveau des points d'émission.(PROC10)
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Fournir une formation basique des employés pour éviter/minimiser les expositions et pour rapporter tout problème de peau qui pourrait se développer.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Nettoyer toute contamination de la peau immédiatement.	

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

ERC4: EUSES 2.1

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Compartiment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
ERC4	Voir section 2.1	Eau douce	PEC	0,082mg/l	0,153
ERC4	Voir section 2.1	Eau de mer	PEC	0,0082mg/l	0,042
ERC4	Voir section 2.1	Sédiment d'eau douce	PEC	0,149mg/kg	0,153
ERC4	Voir section 2.1	Sédiment marin	PEC	0,0149mg/kg	0,042
ERC4	Voir section 2.1	Sol	PEC	0,126mg/kg	0,245
ERC4	Voir section 2.1	STP	PEC	0,776mg/l	0,030
ERC4	Voir section 2.2	Eau douce	PEC	0,011mg/l	0,021
ERC4	Voir section 2.2	Eau de mer	PEC	0,0010mg/l	0,00531
ERC4	Voir section 2.2	Sédiment d'eau douce	PEC	0,020mg/kg	0,021
ERC4	Voir section 2.2	Sédiment marin	PEC	0,0019mg/kg	0,00531
ERC4	Voir section 2.2	Sol	PEC	0,0075mg/kg	0,015
ERC4	Voir section 2.2	STP	PEC	0,064mg/l	0,00247
ERC4	Voir section 2.3	Eau douce	PEC	0,185mg/l	0,343
ERC4	Voir section 2.3	Eau de mer	PEC	0,018mg/l	0,093
ERC4	Voir section 2.3	Sédiment d'eau douce	PEC	0,334mg/kg	0,343
ERC4	Voir section 2.3	Sédiment marin	PEC	0,033mg/kg	0,093
ERC4	Voir section 2.3	Sol	PEC	0,211mg/kg	0,411
ERC4	Voir section 2.3	STP	PEC	1,81mg/l	0,070

Travailleurs

PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC10, PROC15: Modèle intégré ECETOC TRA version 2

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC1	---	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	0,01ppm	0,0001
PROC1	---	Travailleur - de la peau,	0,07mg/kg/jour	0,00001

		long terme - systémique		
PROC2	---	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	50ppm	0,50
PROC2	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,27mg/kg/jour	0,00006
PROC3	---	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	10ppm	0,10
PROC3	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,07mg/kg/jour	0,00001
PROC4	---	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	10ppm	0,10
PROC4	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37mg/kg/jour	0,0003
PROC10	---	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	25ppm	0,25
PROC10	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	5,49mg/kg/jour	0,001
PROC15	---	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	50ppm	0,5
PROC15	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,07mg/kg/jour	0,00001

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.
Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maitrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.
Pour le scaling voir : http://www.ecetoc.org/tra
Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

1. Titre court du scénario d'exposition 12: Utilisation en tant qu'intermédiaire		
Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: SU3	
Secteurs d'utilisation finale	SU8: Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9: Fabrication de substances chimiques fines	
Catégorie de produit chimique	PC19: Intermédiaire	
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire	
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC6a: Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)	
2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC6a		
Quantité utilisée	Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):	2570 tonne(s)/an
	La partie du tonnage régional utilisée localement:	1
	Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):	8567 kg
	Tonnage annuel du site	2570 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	300 jours/ an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
	Facteur de Dilution (Rivière)	10
	Facteur de Dilution (Zones Côtières)	100
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	5,00 .10-4
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	0,01
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	0
	Intérieur, .	
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Aucun contrôle des émissions atmosphériques n'est exigé ; l'efficacité d'élimination exigée est de 0 %.
	Eau	Eviter les rejets de substance dans l'eau usée ou la récupérer des eaux usées
	Sol	Les contrôles du rejet dans le sol sont sans objet puisqu'il n'y a aucun rejet direct dans le sol.
	Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.	
Conditions et mesures liées à	Type de Station de	Station d'épuration domestique

l'usine de traitement des eaux usées	Traitement des Eaux Usées	
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
	Efficacité de dégradation	93,5 %
2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC15		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	8 heures / jour
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation à l'intérieur	
	On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Expositions générales (systèmes fermés) Procédé en continu avec une collection d'échantillons	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.(PROC1, PROC2)
	Expositions générales (systèmes fermés) Utiliser dans des procédés par lots confinés	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système pour l'essentiel fermé équipé d'une ventilation par extraction.(PROC3)
	Procédé en lots	Assurer une ventilation par aspiration au niveau des points d'émission.(PROC4)
	Transferts de matière Transferts de matière en vrac Etablissement non spécialisé	Purger ou éliminer la substance de l'équipement avant une ouverture ou de la maintenance.(PROC8a)
	Transferts de matière Transferts de matière en vrac Etablissement spécialisé	Remplir les conteneurs/bidons aux points de remplissage spécialisés équipés d'une ventilation par extraction à la source.(PROC8b)
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Fournir une formation basique des employés pour éviter/minimiser les expositions et pour rapporter tout problème de peau qui pourrait se développer.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Nettoyer toute contamination de la peau immédiatement.	

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

ERC6a: EUSES 2.1

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Compartiment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
ERC6a	---	Eau douce	PEC	0,269mg/l	0,867

ERC6a	---	Eau de mer	PEC	0,0282mg/l	0,910
ERC6a	---	Sédiment d'eau douce	PEC	0,509mg/kg	0,198
ERC6a	---	Sédiment marin	PEC	0,0507mg/kg	0,195
ERC6a	---	Sol	PEC	0,308mg/kg	0,933
ERC6a	---	STP	PEC	2,78mg/l	0,107

Les valeurs par défaut de la Guidance Reach R.16 sont remplacées par les valeurs de ESVOC2 SpERC.

Travailleurs

PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC15: Modèle intégré ECETOC TRA version 2

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC1	---	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	0,01ppm	0,0001
PROC1	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,07mg/kg/jour	0,0058
PROC2	---	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	50ppm	0,61
PROC2	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,27mg/kg/jour	0,0225
PROC3	---	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	10ppm	0,12
PROC3	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,07mg/kg/jour	0,006
PROC4	---	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	10ppm	0,12
PROC4	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37mg/kg/jour	0,0114
PROC8a	---	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	50ppm	0,61
PROC8a	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	2,74mg/kg/jour	0,228
PROC8b	---	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	4,50ppm	0,054
PROC8b	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37mg/kg/jour	0,114
PROC15	---	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	50ppm	0,61
PROC15	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,07mg/kg/jour	0,006

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maitrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.
Pour le scaling voir : http://www.ecetoc.org/tra
Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

1. Titre court du scénario d'exposition 13: Utilisation comme agents gonflants		
Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: SU3	
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC12: Utilisation d'agents de soufflage dans lafabrication de mousse	
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles	
2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC4		
Quantité utilisée	Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):	955 tonne(s)/an
	La partie du tonnage régional utilisée localement:	1
	Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):	3183 kg
	Tonnage annuel du site	955 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	300 jours/ an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
	Facteur de Dilution (Rivière)	10
	Facteur de Dilution (Zones Côtières)	100
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	1
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	1 .10-3
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	0
	Intérieur, Extérieur.	
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Aucun contrôle des émissions atmosphériques n'est exigé ; l'efficacité d'élimination exigée est de 0 %.
	Eau	Eviter les rejets de substance dans l'eau usée ou la récupérer des eaux usées
	Sol	Aucun contrôle des émissions dans le sol n'est nécessaire, Le rendement d'élimination requis est 0%
	Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station d'épuration domestique
	Débit de l'effluent de la	2.000 m3/d

	station de traitement des eaux usées	
	Efficacité de dégradation	93,5 %
2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8b, PROC9, PROC12		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 25 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	8 heures / jour
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisations intérieure et extérieure	
	On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Production d'objets à base de mousse Expositions générales (systèmes fermés) Procédé en continu avec une collection d'échantillons Utiliser dans des procédés par lots confinés	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.(PROC1, PROC2, PROC3)
	Production d'objets à base de mousse Remplissage de fûts et de petits conditionnements Etablissement spécialisé	Assurer une ventilation par aspiration au niveau des points d'émission.(PROC9)
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Fournir une formation basique des employés pour éviter/minimiser les expositions et pour rapporter tout problème de peau qui pourrait se développer.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Nettoyer toute contamination de la peau immédiatement.	

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

ERC4: EUSES 2.1

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Compartiment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
ERC4	---	Eau douce	PEC	0,015mg/l	0,028
ERC4	---	Eau de mer	PEC	0,0014mg/l	0,00732
ERC4	---	Sédiment d'eau douce	PEC	0,027mg/kg	0,028
ERC4	---	Sédiment marin	PEC	0,0026mg/kg	0,00732
ERC4	---	Sol	PEC	0,048mg/kg	0,093
ERC4	---	STP	PEC	0,103mg/l	0,00398

Travailleurs

PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8b, PROC9, PROC12: Modèle intégré ECETOC TRA version 2

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC1	---	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	0,01ppm	0,0001
PROC1	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,04mg/kg/jour	0,00001
PROC2	---	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	30ppm	0,30
PROC2	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,16mg/kg/jour	0,00003
PROC3	---	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	60ppm	0,60
PROC3	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,04mg/kg/jour	0,00001
PROC4	---	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	60ppm	0,60
PROC4	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,82mg/kg/jour	0,0002
PROC8b	---	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	90ppm	0,90
PROC8b	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,82mg/kg/jour	0,0002
PROC9	---	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	12ppm	0,1
PROC9	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,82mg/kg/jour	0,0002
PROC12	---	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	60ppm	0,6
PROC12	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,04mg/kg/jour	0,00001

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.
Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maitrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.
Pour le scaling voir : http://www.ecetoc.org/tra
Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

1. Titre court du scénario d'exposition 14: Utilisation privée		
Groupes d'utilisateurs principaux	SU 21: Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)	
Catégorie de produit chimique	PC1: Adhésifs, produits d'étanchéité PC8: Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides) PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b: Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC27: Produits phytopharmaceutiques PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels	
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts	
Activité	Note : ce scénario d'exposition n'est pertinent que pour une utilisation appropriée du produit en fonction du grade de qualité de la substance délivrée	
2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a, ERC8d		
Quantité utilisée	Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):	2810 tonne(s)/an
	La partie du tonnage régional utilisée localement:	0,002
	Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):	15,4 kg
	Tonnage annuel du site	5,62 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	365 jours/ an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
	Facteur de Dilution (Rivière)	10
	Facteur de Dilution (Zones Côtières)	100
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	1
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	1
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	0,01
	Intérieur, .	
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Aucun contrôle des émissions atmosphériques n'est exigé ; l'efficacité d'élimination exigée est de 0 %.
	Eau	Eviter les rejets de substance dans l'eau usée ou la récupérer des eaux usées
	Sol	Les contrôles du rejet dans le sol sont sans objet puisqu'il n'y a aucun rejet direct dans le sol.
	Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station d'épuration domestique

	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
	Efficacité de dégradation	93,5 %
2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC1: Utilisation DIY : colle en tube		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	9 g
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	52 jours/ an
	Durée d'exposition par événement	240 min
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zone de la peau exposée	Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à 2 cm2
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	20 m3
2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC1: Produits d'étanchéité		
Activité	Laminage	
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	10 g
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	52 jours/ an
	Durée d'exposition par événement	240 min
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zone de la peau exposée	Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à 2 cm2
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	20 m3
2.4 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC1: Utilisation DIY : super glue		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	0,5 g
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	12 jours/ an

	Durée d'exposition par événement	240 min
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zone de la peau exposée	Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à 2 cm2
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	20 m3
2.5 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC1: utilisation DIY: colle pour parquet en bois		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre des concentrations jusqu'à 10%
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	750 g
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	2 heures/an
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zone de la peau exposée	Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à 110 cm2
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	58 m3
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Mesures pour le consommateur	Éviter d'utiliser lorsque les fenêtres sont fermées.
2.6 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC1: utilisation DIY: colle à moquette		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les concentrations jusqu'à 8%
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	1 kg
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	2 heures/an
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zone de la peau exposée	Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à 110 cm2
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	58 m3
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Mesures pour le consommateur	Éviter d'utiliser lorsque les fenêtres sont fermées.
2.7 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC1: Colle en spray		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le	Couvre les concentrations jusqu'à 20%

	Mélange/l'Article	
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	13,8 kg
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	12 jours/ an
	Durée d'exposition par événement	240 min
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zone de la peau exposée	Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à 430 cm2
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	20 m3
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Mesures pour le consommateur	S'assurer que la pulvérisation se fait à l'écart des personnes.
2.8 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC1: Colle en spray (mastic)		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre des concentrations jusqu'à 10%
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	75 g
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	3 jours/ an
	Durée d'exposition par événement	45 min
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zone de la peau exposée	Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à 2 cm2
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	10 m3
2.9 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC1: Utilisation DIY :mastics de montage		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les concentrations jusqu'à 14%
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	390 g
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	1 jours/ an
	Durée d'exposition par événement	240 min
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zone de la peau exposée	Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à 43 cm2

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	20 m3
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Mesures pour le consommateur	Éviter d'utiliser lorsque les fenêtres sont fermées.
2.10 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC9a: Bouteille de spray à aérosol		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les concentrations jusqu'à 20%
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	279 g
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	2 jours/ an
	Durée d'exposition par événement	19,8 min
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zone de la peau exposée	Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à 857,5 cm2
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	34 m3
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Mesures pour le consommateur	S'assurer que la pulvérisation se fait à l'écart des personnes.
2.11 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC27		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les concentrations jusqu'à 20%
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	14,85 g
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	90 jours/ an
	Durée d'exposition par événement	240 min
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zone de la peau exposée	Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à 857,5 cm2
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	58 m3
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Mesures pour le consommateur	S'assurer que la pulvérisation se fait à l'écart des personnes.
2.12 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC35		

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les concentrations jusqu'à 20%
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	27 g
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	128 jours/ an
	Fréquence d'utilisation	1 Fois par jour
	Durée d'exposition par événement	60 min
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zone de la peau exposée	Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à 215 cm2
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	15 m3

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

ERC8a, ERC8d: EUSES 2.1

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Compartiment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
ERC8a, ERC8d	---	Eau douce	PEC	0,0064mg/l	0,012
ERC8a, ERC8d	---	Eau de mer	PEC	0,0005mg/l	0,0028
ERC8a, ERC8d	---	Sédiment d'eau douce	PEC	0,012mg/kg	0,012
ERC8a, ERC8d	---	Sédiment marin	PEC	0,0010mg/kg	0,0028
ERC8a, ERC8d	---	Sol	PEC	0,0028mg/kg	0,00546
ERC8a, ERC8d	---	STP	PEC	0,016mg/l	0,00062

Consommateurs

PC1, PC9a, PC27, PC35: ConsExpo 4.1

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PC1	Voir section 2.2	Consommateur - par inhalation, long terme - systémiques	---	0,29
PC1	Voir section 2.2	Consommateur - cutanée, long terme - systémiques	---	0,0006
PC1	Voir section 2.3	Consommateur - par inhalation, long terme - systémiques	---	0,33
PC1	Voir section 2.3	Consommateur - cutanée, long terme - systémiques	---	0,0006
PC1	Voir section 2.4	Consommateur - par inhalation, long terme - systémiques	---	0,017
PC1	Voir section 2.4	Consommateur -	---	0,0002

		cutanée, long terme - systémiques		
PC1	Voir section 2.5	Consommateur - par inhalation, long terme - systémiques	---	0,60
PC1	Voir section 2.5	Consommateur - cutanée, long terme - systémiques	---	0,0007
PC1	Voir section 2.6	Consommateur - par inhalation, long terme - systémiques	---	0,21
PC1	Voir section 2.6	Consommateur - cutanée, long terme - systémiques	---	0,0012
PC1	Voir section 2.7	Consommateur - par inhalation, long terme - systémiques	---	0,001
PC1	Voir section 2.7	Consommateur - cutanée, long terme - systémiques	---	0,0004
PC1	Voir section 2.8	Consommateur - par inhalation, long terme - systémiques	---	0,11
PC1	Voir section 2.8	Consommateur - cutanée, long terme - systémiques	---	0,0021
PC1	Voir section 2.9	Consommateur - par inhalation, long terme - systémiques	---	0,64
PC1	Voir section 2.9	Consommateur - cutanée, long terme - systémiques	---	0,0005
PC9a	Voir section 2.10	Consommateur - par inhalation, long terme - systémiques	---	0,012
PC9a	Voir section 2.10	Consommateur - cutanée, long terme - systémiques	---	0,0019
PC27	Voir section 2.11	Consommateur - par inhalation, long terme - systémiques	---	0,0005
PC27	Voir section 2.11	Consommateur - cutanée, long terme - systémiques	---	0,0001
PC35	Voir section 2.12	Consommateur - par inhalation, long terme - systémiques	---	0,02
PC35	Voir section 2.12	Consommateur - cutanée, long terme - systémiques	---	0,0001

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des

risques appropriées et propres à un site donné.
Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maitrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.
Pour le scaling, voir : http://www.rivm.nl/en/healthanddisease/productsafety/ConsExpo.jsp
Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition